



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'UNION AFRICAINE CONDAMNE FERMEMENT LES VIOLENCES EN RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Addis-Abéba le 23 mai 2019 : Le Président de la Commission de l'Union africaine, Moussa Faki Mahamat, condamne énergiquement les attaques perpétrées par le groupe armé 3R contre des populations civiles dans les villages de Koundjili , Ndjomjom, Bohongo à l'ouest de Paoua (Centrafrique) ayant fait 34 morts et cinq blessés le 21 mai 2019 ainsi que l'assassinat d'un éleveur dix jours auparavant à l'origine de ces actes représailles. Il exprime également sa consternation et sa tristesse face à l'assassinat d'une religieuse espagnole survenu à Nola le 20 mai dernier.

Le Président de la Commission présente ces sincères condoléances aux familles et proches des victimes tout en souhaitant un prompt rétablissement aux blessés.

Le Président de la Commission exprime la disponibilité de l'Union africaine à soutenir une enquête visant à déterminer les circonstances de cette tragédie et traduire les responsables en justice. A cet égard, le Président de la Commission rappelle l'article 35 de l'accord politique pour la paix et la réconciliation en République Centrafricaine (ARPP-RCA) qui expose les signataires, auteurs de violations , aux sanctions du Conseil de Paix et Sécurité et du Conseil de Sécurité des Nations Unies.

Enfin, le Président de la Commission appelle les parties prenantes centrafricaines à accélérer le retour de l'Etat - particulièrement des organes de police et de justice- sur l'ensemble du territoire national afin que les litiges entre citoyens fassent l'objet d'un traitement adéquat dans le cadre de l'Etat de droit.